



**Embargo: jeudi 26.6.2008, 11 heures**

## Résultats du PNR 50 – Importance pour la protection de la santé

*Bien des produits d'usage courant renferment des substances qui tout en étant fonctionnelles, comme les agents plastifiants, les ignifugeants ou encore les filtres UV des produits solaires, peuvent affecter le système hormonal des animaux. Ces perturbateurs endocriniens sont également soupçonnés de mettre en danger la santé humaine. Les résultats du programme national de recherche « Perturbateurs endocriniens : Importance pour les êtres humains, les animaux et les écosystèmes » (PNR 50) fournissent de précieuses informations pour l'analyse des risques liés à la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits de consommation. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'engage activement pour que les questions encore ouvertes dans ce domaine trouvent réponse. Par ailleurs, une nouvelle appréciation des risques a conduit l'OFSP à maintenir ses recommandations sur l'allaitement et sur la protection contre le soleil.*

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), dont relèvent la santé publique et la protection des consommateurs, a pour tâche d'identifier les risques et d'adopter toutes les mesures requises pour la protection de la santé. La recherche scientifique est un facteur essentiel pour identifier les nouveaux risques, les étudier ainsi que définir des méthodes permettant de s'en protéger. L'OFSP a donc approuvé et encouragé la réalisation d'un programme national de recherche dans ce domaine (PNR 50). Les échanges entre les représentants de la recherche scientifique, de l'industrie ainsi que des autorités sanitaires, dans le cadre des plateformes de consensus prévues, se sont avérés très utiles. De l'avis général, les mesures du ressort des autorités sanitaires ne sauraient suffire. L'industrie doit donc, elle aussi, assumer ses responsabilités. Plusieurs pistes permettent de réduire le risque d'exposition, comme les progrès techniques, les produits de remplacement ou la renonciation volontaire à certaines substances. Le dialogue entre les chercheurs, les autorités et l'industrie est toutefois indispensable à la mise en place rapide et efficace de mesures de limitation des risques.

Les brefs comptes rendus qui suivent reflètent l'avis des autorités sanitaires sur des enjeux d'actualité :

### **1. Les raisons de la diminution de la qualité du sperme humain restent inconnues**

L'OMS a constaté, dans le passé, que la qualité du sperme humain avait tendance à baisser au niveau mondial. Les travaux du PNR 50 corroborent ces conclusions pour la Suisse. Selon les premiers résultats d'analyses portant sur le sperme de jeunes hommes participant au recrutement militaire, le nombre et la mobilité des spermatozoïdes sont inférieurs dans un cas sur deux aux valeurs de comparaison établies par l'OMS. Les raisons de ce phénomène ne sont pas encore connues. L'OFSP soutient financièrement la poursuite du projet. Il s'agit notamment de vérifier encore la présence éventuelle de perturbateurs endocriniens dans les échantillons d'urine et de sang des sujets volontaires.

### **2. L'eau potable renferme des perturbateurs endocriniens, mais en quantités inoffensives**

Les résultats du PNR 50 montrent qu'en Suisse, les cours d'eau ainsi que l'eau potable ne contiennent généralement des perturbateurs endocriniens qu'en faibles doses. La quantité de ce type de substances présentes dans l'eau de boisson est généralement trop infime pour mettre en danger la santé humaine. Les chercheurs signalent d'ailleurs dans leur rapport final que la charge en œstrogènes du milieu aquatique due aux perturbateurs endocriniens représente un problème secondaire en

comparaison de sa teneur en hormones stéroïdes naturelles ou synthétiques (dues p. ex. à l'usage de médicaments, de moyens de contraception ou de fortifiants).

### **3. Les avantages de l'allaitement pendant les six premiers mois l'emportent de loin sur les considérations relatives aux éléments potentiellement toxiques présents dans le lait maternel**

Des expériences menées en laboratoire sur des rats ont confirmé que le 4-méthylbenzylidène camphre (4-MBC), substance utilisée comme filtre UV, peut affecter le développement de leurs organes génitaux et le comportement sexuel de leurs descendants. L'appréciation de la plate-forme de consensus « Ecrans UV dans les produits solaires » rejoint l'analyse de l'OFSP : « le risque pour la santé d'une exposition au 4-MBC manque de clarté et fait l'objet d'une nouvelle évaluation ». Les recherches menées ont révélé sa présence dans le lait de mères qui allaitent. Tout porte à croire que cette substance pénètre dans l'organisme par les crèmes solaires appliquées sur la peau. Mais comme les concentrations mesurées dans les échantillons de lait maternel examinés sont infimes, un risque pour la santé du nourrisson semble improbable en l'état actuel des connaissances. Les bienfaits de l'allaitement au cours des six premiers mois l'emportent ainsi de loin sur les considérations relatives aux éléments potentiellement toxiques contenus dans le lait maternel. En effet, la présence de résidus de filtre UV dans le lait maternel découle de l'utilisation récente de produits solaires, et dès qu'il n'en est plus fait usage la situation se normalise. La prudence est donc de mise face au soleil durant la grossesse et la période d'allaitement, de même qu'un usage modéré des produits solaires pour réduire au minimum les contacts avec les filtres UV, qui peuvent être problématiques pour le fœtus et le nourrisson. Le débat relatif au 4-MBC a d'ores et déjà incité divers fabricants de crèmes solaires à renoncer à cette substance. Les recherches scientifiques se poursuivent. Le comité d'experts compétent de l'UE (Comité scientifique des produits de consommation, CSPC) n'a pas encore livré son appréciation finale. L'OFSP examinera s'il y a lieu d'interdire le 4-MBC, en fonction des résultats de cette évaluation des risques.

### **4. Ignifugeants : les incendies et leurs conséquences sont actuellement bien plus dangereux que les risques connus des ignifugeants**

Les ignifugeants bromés s'utilisent dans les boîtiers en plastique d'appareils électroniques, dans des textiles ou dans des matériaux d'isolation, afin d'empêcher les incendies et ainsi des conséquences fatales. Or ces substances se retrouvent tôt ou tard dans la nature, où leur dégradation est généralement très lente, rendant leur accumulation au fil des années potentiellement dangereuse pour la chaîne alimentaire et pour l'environnement. Les travaux du PNR 50 ont montré qu'en Suisse, ces ignifugeants bromés sont aussi omniprésents dans l'environnement. Les chercheurs ont toutefois conclu, sur la base des concentrations observées, qu'elles ne représentent pas un danger sanitaire. Une nouvelle augmentation doit cependant être évitée afin de maintenir dans l'avenir le risque sanitaire aussi bas que possible. Si les mesures volontaires de moindre émission prises par l'industrie ne sont pas suffisantes, l'OFSP doit envisager des restrictions ou des interdictions des ignifugeants bromés persistants, s'ils devaient perturber les fonctions endocriniennes. Dans cette optique, il sera tenu compte de la législation communautaire éventuelle et de la disponibilité de produits de remplacement équivalents, aussi efficaces mais moins toxiques, dûment contrôlés.

#### **Compléments d'information:**

Office fédéral de la santé publique, Communication, 031 322 95 05, [media@bag.admin.ch](mailto:media@bag.admin.ch)

#### **Liens:**

- Recommandations sur l'alimentation durant la grossesse et la période d'allaitement [www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung/00211/03529/03839/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung/00211/03529/03839/index.html?lang=fr)
- Protection du rayonnement UV [www.bag.admin.ch/themen/strahlung/00058/00147/01601/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/themen/strahlung/00058/00147/01601/index.html?lang=fr)
- Compléments d'information [www.bag.admin.ch/themen/chemikalien/00228/05072/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/themen/chemikalien/00228/05072/index.html?lang=fr)